



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Bien-être animal

Question écrite n° 11683

Texte de la question

Mme Martine Etienne attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la question du bien-être animal. « Au fond de ma révolte contre les forts, je trouve du plus loin qu'il me souvienne l'horreur des tortures infligées aux bêtes », ces mots ont été prononcés par Louise Michel. Les êtres humains, considèrent, à tort, que les autres animaux constituent des ressources exploitables indéfiniment. La violence inouïe que les humains produisent sur les animaux est à l'image de celle qui règne dans nos sociétés. Il faut entrer dans une autre ère, celle de la réconciliation et de l'harmonie entre les humains, mais aussi avec la nature et les animaux. La destruction des écosystèmes, des animaux sauvages et la cruauté infligée aux animaux d'élevage par notre modèle agricole productiviste sont en effet la racine des épizooties et des zoonoses. Depuis les années 60 et la « révolution verte », l'élevage intensif s'est étendu partout : aujourd'hui 1 % des fermes françaises produisent plus de la moitié des porcs, poulets et œufs. Ainsi, 95 % des porcs sont élevés en bâtiment fermé, sur du béton ajouré pour laisser passer leurs excréments, 99 % des lapins dans des cages minuscules et globalement 8 animaux sur 10 sont élevés de manière intensive. Les animaux font aussi l'objet d'une sélection génétique pour plus de « productivité ». Résultat : les animaux sont malades et souffrants et incapables pour certains de se tenir sur leurs pattes. Ce système organise enfin le martyre des inutiles : broyage ou gazage des poussins mâles et des canetons femelles, veaux de lait transportés d'un pays à l'autre avant d'être enfermés en cage et anémiés, maltraitance et absence de considération des animaux dits « en fin de carrière », autrement dit plus assez « productifs » et envoyés à l'abattoir. Régulièrement épinglée par la Cour de justice européenne, la France maltraite aussi ses animaux sauvages vivant à l'état de liberté. Selon l'ONU, près d'un million d'espèces sont aujourd'hui menacées d'extinction. Malgré les alertes permanentes des scientifiques et en dépit des textes européens, les fédérations de chasse continuent de bénéficier de dérogations pour éliminer des espèces menacées, ou encore des oiseaux migrateurs pourtant protégés ailleurs en Europe. En 2021, les Français étaient 84 % à estimer que la protection des animaux est importante. Cette question est devenue, à raison, un véritable enjeu de société. Elle lui demande quand le Gouvernement va déployer une réelle politique du bien-être animal pour réconcilier l'harmonie des êtres humains avec les animaux et la nature.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Etienne](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11683

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 octobre 2023](#), page 8646

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)